

La dimension transnationale de l'entrepreneuriat ethnique dans les méditerranées eurafricaine et américaine

Thomas LACROIX et Cédric AUDEBERT¹
Migrinter

Introduction

Replacées dans le contexte de leur dynamique géohistorique, les méditerranées² apparaissent comme des « espaces paradoxaux » traversés par d'évidentes fractures démo-économiques³ tout en étant nourris depuis des siècles par le passage et l'échange. Ces espaces d'interrelations restent caractérisés par une identité fondée historiquement sur le brassage et la communication, que les différentiels démo-économiques contemporains ont en fait renforcé en alimentant les mobilités migratoires, commerçantes et touristiques. Carrefours de civilisation et lieux de passage stratégiques, les méditerranées ont été les théâtres du développement de relations privilégiées de type « Nord-Sud » ayant dessiné des zones d'influence coloniales et postcoloniales.

La mise en parallèle des méditerranées eurafricaine et américaine à travers leurs réalités marchandes transnationales permet de s'interroger sur les spécificités de ces espaces « maritimes au milieu des terres » en se fondant sur leur dimension unitaire, mais aussi sur leur hétérogénéité. Il est vrai que, de part et d'autre de l'Atlantique, les espaces auxquels se réfère le concept géohistorique de méditerranée sont marqués d'une part par l'interrelation entre les territoires qui les composent, et d'autre part par des contrastes économiques et culturels. Si ces contrastes ont inspiré aux analyses géopolitiques traditionnelles les représentations de véritables lignes de fractures, il reste que les méditerranées ont fondé leur identité historiquement sur le brassage et la communication, dont l'évolution dans l'espace et dans le temps a sans cesse recomposé les pôles organisateurs et les lignes de force.

Les migrations et mobilités internationales apparaissent comme un indicateur remarquable de ces évolutions, en particulier à travers les dynamiques entrepreneuriales transnationales qu'elles nourrissent. Il convient de s'interroger sur la dimension transnationale de l'entrepreneuriat ethnique dans les méditerranées, à travers la manière dont les modalités de fonctionnement du petit commerce euro-maghrébin et caraïbéen soulignent l'imbrication des stratégies économiques et du fonctionnement social. L'analyse des dispositifs commerciaux communautaires par le prisme des dynamiques spatiales s'opérant à l'échelle tant méta-régionale que locale permet d'appréhender de manière globale les enjeux économiques, culturels et géopolitiques qui les sous-tendent. Notre réflexion s'appuiera sur l'expérience de deux communautés dont les logiques marchandes transnationales plus ou moins formelles illustrent particulièrement ces enjeux contemporains : les Soussis du Maroc et les *madan sara* d'Haïti.

¹ Migrinter (UMR CNRS 6588) – 99, avenue du recteur Pineau – 86000 Poitiers. tlacroix@altern.org ; cedric.audebert@univ-poitiers.fr

² Le terme de méditerranée, lorsque nous l'employons en tant que nom commun, est utilisé dans son sens littéral, celui de « mer au milieu des terres ». Il renvoie donc indifféremment aux bassins eurafricain et américain. Avec une majuscule, le terme de Méditerranée renverra en revanche uniquement au bassin eurafricain du même nom.

³ Entre les rives Nord et Sud de ces deux bassins, le rapport est de 1 à 6 pour la croissance démographique et de 1 à 5 pour la richesse par habitant et le poids dans le commerce mondial.

Les dynamiques migratoires méditerranéennes en perspective géohistorique

Les migrations se sont affirmées comme l'un des modes privilégiés de mise en relation des sociétés au sein des méditerranées, contribuant à leur conférer une identité méta-régionale durable. Ces mouvements de populations s'inscrivent dans le cadre de relations historiques plus ou moins anciennes.

Des dynamiques migratoires structurantes dans un contexte colonial et postcolonial

Les méditerranées sont marquées par une communauté de destin s'inscrivant sur le temps long et caractérisée par la prééminence stratégique des détroits, canaux et ports internationaux. L'analyse géographique montre la recomposition de ces espaces méta-régionaux à travers l'évolution des pôles portuaires et la dynamique des flux. Des républiques marchandes médiévales – Venise, Gênes – aux métropoles portuaires internationales actuelles – Barcelone, Marseille, Naples – ou des relais de la colonisation marchande espagnole moderne – Santo Domingo, La Havane – aux relais de la mondialisation contemporaine dans le cadre de la division internationale du travail – Miami, San Juan –, les ports et villes-relais ont eu un rôle majeur dans la structuration des identités méditerranéennes de part et d'autre de l'Atlantique.

Héritages de cette communauté de destin, les relations de type Nord-Sud formalisées au cours des deux derniers siècles se sont incarnées dans le déploiement de zones d'influences coloniales et éventuellement postcoloniales. Elles se sont matérialisées notamment par des flux de touristes, de biens de consommation et de capitaux vers le sud, et de migrants et d'hydrocarbures vers le nord. Les migrations sont particulièrement révélatrices de ces dynamiques de dépendance et d'échange dans le contexte de contrastes démo-économiques et de fractures géopolitiques. Au sud des méditerranées, les régions intégrées précocement dans des réseaux de dépendance coloniaux ou postcoloniaux ont longtemps été les premières sources migratoires vers le nord.

Qu'il s'agisse du contexte caraïbéen ou euro-maghrébin, trois types de régions traditionnelles d'émigration apparaissent en fonction de la situation coloniale. Il s'agit généralement de régions rurales pauvres ayant une tradition ancienne de migrations internes et intégrées subséquentement dans les filières migratoires internationales. Les zones de résistance à la mise en place du pouvoir colonial (Artibonite haïtienne, Rif marocain, Sud tunisien), les zones de tensions sociales liées à une conjonction entre la pression démographique et la crise structurelle de l'économie coloniale (Puerto Rico, Antilles françaises) et les zones de main-d'œuvre abondante peu stratégique pour le pouvoir colonial (Kabylie) illustrent ce cas de figure.

En contexte postcolonial méditerranéen, nous distinguons deux types de régions d'émigration. D'une part, les anciennes pièces maîtresses du dispositif colonial que sont les régions urbaines, industrielles polarisant l'exode rural sont devenues des plaques tournantes de la migration internationale, à l'instar de Casablanca, Tunis, Alger ou de l'Oranais côté Euro-Maghreb, et de Kingston ou Port-of-Spain côté Caraïbe. D'autre part, les zones d'insertion privilégiée dans les réseaux de mondialisation économique et commerciale impulsée par le « Nord » via la division internationale du travail – implantation des zones franches industrielles ou des enclaves touristiques – sont aussi des lieux de départ importants. Les exemples sont légion qui montrent que les méditerranées sont des champs d'action

majeurs du capital nord-américain et européen : République dominicaine, Porto Rico, Port-au-Prince, centre et sud tunisien, Marrakech.

Les espaces de destination au Nord sont les centres d'impulsion majeurs et secondaires de cette mondialisation, qu'il s'agisse de portes d'entrées migratoires portuaires – Barcelone, Marseille, Miami – ou industrielles – Paris, Bruxelles, Cologne, New York. Ainsi se mettent en place des champs migratoires internationaux intégrant régions pauvres rurales du « Sud » et grandes métropoles du « Nord », avec pour incidences la relativisation des logiques stato-nationales par des dynamiques réticulaires transnationales conférant une nouvelle dimension à l'identité méditerranéenne. Dans ce cadre, les commerçants transnationaux apparaissent comme des traits d'union régionaux.

Aux origines des immigrations soussie et haïtienne

Les bassins euro-méditerranéen et caraïbéen constituent des espaces relationnels noués à partir des circulations multiformes dont l'armature est formée par un ensemble de relations diplomatiques, cadres juridiques, configurations géographiques, sédiments historiques, de représentations et de constructions identitaires. Cette armature est rendue apparente à travers la mise en place de deux systèmes de flux fondés sur un entrepreneuriat transnational : les réseaux soussis et haïtiens.

Le Souss proprement dit est une vallée qui sépare dans leur partie Ouest les deux massifs montagneux du Sud marocain : le Haut et l'Anti-Atlas. La population que désigne le terme de « soussi » est elle-même à géographie variable. La dénomination de Soussi désigne une population vivant à l'ouest de ces massifs, dont les limites débordent largement les limites de la vallée elle-même et englobent la bordure atlantique jusqu'au Sahara. De fait, les « Soussis » sont un ensemble de tribus « chleuhs », l'un des trois grands groupes berbères du Maroc, avec les Rifains au Nord et les Amazigh au centre-Est du pays. Par extension, le terme de « soussi » désigne les Chleuhs. Sur le plan administratif, la zone comprend la région du Souss-Massa-Draa, les provinces de Tata et de Goulmime. Nous retenons ici cette acception large puisqu'elle recouvre l'origine des commerçants qui constituent ce « système soussi » dont il est ici question. La plupart de ces commerçants sont issus d'une région littorale située entre Tiznit et Taфраoute (province de Tiznit). Pour autant, nous avons recensé des personnes venant de l'ensemble de cette région.

La région connaît un important passé migratoire. En dépit de ressources limitées, le massif de l'Atlas a toujours connu une population importante (Noin, 1970). La migration saisonnière vers les plaines céréalières et commerçantes vers les cités du royaume est avérée depuis le Moyen Age. Pendant la période coloniale, il s'agit du premier bassin d'émigration de travail vers la France. Les origines de ce phénomène sont militaires. Les premiers convois sont organisés afin d'alimenter les entreprises d'armement et le front. 35 000 Marocains seraient arrivés en France pendant le premier conflit mondial. Cette immigration militaire est relayée après la guerre par le recrutement d'une force de travail. En 1918, le maréchal Lyautey signe un arrêté qui enjoint les entreprises françaises qui le souhaitent, de recruter de la main-d'œuvre dans cette région. Les fondements de cette décision sont encore une fois d'ordre stratégique. Il s'agit de la dernière zone de résistance face à l'occupation française. La migration est perçue comme le moyen d'évacuer de jeunes hommes et donc de potentiels résistants. Les Houillères du Nord-Pas-de-Calais furent le principal employeur de cette main-d'œuvre jusqu'à la fin des années 1960. L'entreprise organise un système de recrutement à grande échelle, à partir de rabatteurs qui sillonnent les marchés ruraux. Les ouvriers sont

acheminés directement dans les mines où les contacts avec l'extérieur sont réduits au minimum. Environ 80 000 personnes sont embauchées entre 1956 et 1977.

Après la signature des accords de main-d'œuvre en 1963, les zones d'émigration du Maroc se sont diversifiées et les Soussis perdent leur prépondérance relative. Aujourd'hui, ils constituent, selon diverses estimations, 10 à 15 % des Marocains résidant en France. Par ailleurs, avec la fermeture des mines et la demande croissante de main-d'œuvre dans l'industrie, cette population s'est progressivement installée dans la région parisienne.

L'insertion des Haïtiens dans les réseaux migratoires internationaux contemporains est davantage liée au processus néo-colonial dans la Caraïbe et notamment à la présence géostratégique et économique des Etats-Unis qui ont régné sans partage dans leur méditerranée. L'indépendance précoce d'Haïti – à l'issue d'une guerre victorieuse contre les troupes napoléoniennes venues rétablir l'esclavage – a rapidement laissé place à de nouvelles formes de dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. L'expansionnisme nord-américain s'y est développé sous la forme de relations tutélaires directes mais aussi indirectes, d'autres pays sous domination de Washington ayant joué un rôle intermédiaire dans la genèse de ces rapports. Dans le contexte de la mise en place de la division internationale du travail dans la Caraïbe, les Etats-Unis ont assigné à Haïti le rôle de pourvoyeur de main-d'œuvre à faible coût vers les plantations sucrières qu'ils ont développées dans les pays voisins.

La dimension géostratégique de cette migration est là encore évidente : les paysans « incités » à partir étaient de jeunes hommes essentiellement originaires de l'Artibonite, principale zone de résistance au pouvoir militaire néo-colonial. A partir de l'occupation militaire d'Haïti par les *marines* entre 1915 et 1934 et la confiscation des terres de centaines de milliers de paysans, les premières migrations haïtiennes massives se sont donc déployées vers Cuba et la République dominicaine où vont travailler 500 000 ouvriers agricoles. Plus tard, en réponse aux dictatures duvaliéristes (1957-1971) et à des législations migratoires nord-américaines plus favorables, les Haïtiens se sont directement orientés vers les Etats-Unis. La deuxième moitié du siècle enregistre ainsi l'émigration légale d'un demi-million d'Haïtiens dans ce pays. Ils ont parallèlement continué à émigrer dans les pays antillais voisins.

Migrations, entrepreneuriat transnational et réseaux circum-méditerranéens : l'exemple des Soussis et des Haïtiens

Les entrepreneurs transnationaux circum-méditerranéens de part et d'autre de l'Atlantique font l'objet d'une structuration sociale et de dynamiques spatiales comparables, comme l'illustrent la structure des systèmes commerciaux haïtien et soussi et la constitution de leur place marchande.

La structuration des systèmes commerciaux soussi et haïtien

Chez les Marocains comme chez les Haïtiens, on observe d'une façon générale une adéquation entre l'implantation des commerçants et la géographie résidentielle de leur communauté. Le caractère pionnier de l'immigration soussie a marqué la genèse de ses réseaux commerciaux. La plupart des commerçants sont d'anciens ouvriers ou mineurs devenus propriétaires dès que la possibilité leur a été offerte. Les premiers espaces d'implantation sont des quartiers ouvriers avec une forte présence marocaine. En 1989, 7 %

des épiciers de Paris sont Marocains et plus de 90 % d'entre eux sont Soussis (Simon, 1993, p.32). Ils sont plus particulièrement présents à Paris et dans la banlieue Nord-Ouest (Clichy, Gennevilliers, Boulogne Billancourt) et sur le pourtour méditerranéen. Une enquête plus récente que nous avons produite à partir du dépouillement de l'annuaire téléphonique montre que, à l'échelle nationale, les Soussis constituent 1,4 % des propriétaires d'une alimentation générale (Lacroix, 2005). 62% d'entre eux sont concentrés en région parisienne.

Les commerçants haïtiens de Floride sont aussi d'anciens travailleurs initialement insérés au bas de l'échelle socio-économique locale dans l'agriculture, la construction, les services de l'hôtellerie-restauration ou les services aux ménages. L'entrée dans le commerce apparaît comme une opportunité permettant d'acquérir une relative indépendance vis-à-vis d'un marché du travail local ingrat et de plus en plus difficile à intégrer. Le choix de l'activité marchande apparaît alors stratégique : restauration, laveries, mécanique, services liés à l'immigration, production et commercialisation musicales. Les marchands haïtiens – qui répondent avant tout à des besoins communautaires – sont concentrés dans les secteurs où vivent leurs compatriotes : Central Brooklyn à New York, Little Haiti et North Miami en Floride. A Little Haiti, quartier marchand mythique, 61 % de l'entrepreneuriat est détenu par les Haïtiens (Audebert, 2006).

Dans les deux cas, le mode d'installation, la recherche de ressources financières, matérielles et de main-d'œuvre réactivent un savoir-faire communautaro-commercial séculaire. Les mêmes modalités de fonctionnement sont observables dans les pays d'origine. Ce système se fonde sur des solidarités familiales et communautaires, où l'épargne et la mise en commun de ressources financières sur la base d'une même origine régionale secondent le réseau bancaire du pays d'installation. L'acquisition d'un capital de départ pour l'achat du stock et d'un local se fait par la contraction d'emprunts auprès de proches. La confiance, la réputation et la parole donnée prennent encore aujourd'hui une place essentielle dans la réalisation des transactions. La recherche de main-d'œuvre donne souvent lieu à la constitution de filières migratoires. Un fréquent cas de figure est celui du patriarche qui joue le rôle de tête de pont. Il fait venir du Maroc des proches qui travaillent avec lui, puis les aide le moment venu à acquérir un commerce. Ces derniers, à leur tour, font venir de nouveaux apprentis. La réglementation des visas depuis 1986 a réduit ce fonctionnement des filières à celui du regroupement familial et de l'immigration clandestine. Les filières migratoires haïtiennes apparaissent plus limitées du fait de la plus grande difficulté d'émigrer clandestinement en Floride. Les affaires restent de petite taille à Miami – avec deux ou trois membres de la même famille en moyenne.

Par ailleurs, les différentes enquêtes montrent trois périodes d'augmentation du nombre d'entrepreneurs migrants marocains. Au début des années 1970, l'immigration massive de main-d'œuvre génère une augmentation de la demande. Après 1984, le gouvernement simplifie les démarches de création d'entreprise pour les étrangers. En raison de la crise que connaît l'emploi industriel, les étrangers trouvent dans l'entrepreneuriat la possibilité de trouver un secteur d'activité. La décennie 1990 fut une période d'internationalisation et de diversification des activités entrepreneuriales. L'espace migratoire marocain s'élargit. Une seconde vague d'émigration massive, après celle des années 1960, mobilise environ un million de personnes en direction de l'Espagne, de l'Italie, du Canada ou des Etats-Unis. Cette extension internationale provoque la connexion de diverses places marchandes européennes comme Marseille, Barcelone, Alicante, Gènes ou Bruxelles. La mise en place de ce dispositif migratoire méditerranéen a été largement décrit antérieurement (Tarrus, 2002 ; Ma Mung *et al.*, 1998 ; Battegay, 2003). Or, si l'on fait la synthèse de ces

recherches, la place marchande de Asnières-Gennevilliers semble absente de ces réseaux transnationaux. Il s'agit pourtant de la plus ancienne de ces places marocaines, et vraisemblablement la plus importante jusqu'à la fin des années 1980.

Concernant les réseaux commerçants haïtiens dans la Caraïbe, les pôles de l'émigration ont constitué les lieux stratégiques à partir desquels les Haïtiens ont développé leurs réseaux commerciaux transnationaux. Les *madan sara*, marchandes haïtiennes développant leur activité informelle sur une base transnationale, circulaient à l'origine entre Haïti et Miami ou entre Haïti et la République dominicaine. Au fur et à mesure que leurs affaires prospéraient, elles ont progressivement élargi leur champ d'action à l'ensemble de la méditerranée américaine et intègrent actuellement des destinations telles que les Bahamas, Porto Rico, Sint Maarten, Curaçao, Panama et les Antilles françaises. Dans ce dispositif, Haïti et les quartiers haïtiens de Miami jouent le rôle d'entrepôt et de pôles de redistribution des marchandises achetées et commercialisées à l'échelle de l'ensemble du bassin caraïbéen. Une spécialisation fonctionnelle est attribuée à chaque place commerciale au sein d'un réseau de plus en plus complexe : agro-alimentaire, électro-ménager, électronique, automobile et pièces détachées pour Miami, bijoux et produits de luxe pour Panama et Curaçao, vêtements pour Santo Domingo et les Antilles françaises, produits alimentaires pour Saint-Martin. Les fonctionnalités différentielles des divers espaces de la « méditerranée américaine » sont donc valorisées dans l'optique de la constitution d'un entrepreneuriat communautaire transnational, dont les nouvelles configurations spatiales illustrent la manière dont les différentiels économiques peuvent être producteurs de réseaux culturels et de nouvelles solidarités marchandes plus ou moins formelles.

La genèse d'une place marchande communautaire : Asnières-Gennevilliers

Asnières et Gennevilliers sont deux villes de l'Est parisien, situées dans le département des Hauts-de-Seine. Comptant respectivement 84 600 habitants en 2004 et 42 700 en 1999, elles ont développé un tissu industriel dès le début du XX^{ème} siècle, notamment autour de l'automobile. C'est entre les deux guerres qu'une communauté en provenance d'Afrique du Nord prend de l'importance. L'existence de commerces est signalée par Joany Ray dans les années 1930 (Ray, 1938). Nous situons l'émergence de la place marchande de Asnières-Gennevilliers au lendemain de l'indépendance marocaine, à la fin des années 1950. Le leader berbère Moumoulhous, figure aujourd'hui mythique connue de tous les entrepreneurs de ce pôle est à l'origine de l'expansion de cette place marchande. Il appartient à une famille maraboutique originaire de Sidi Ahmed Ou Moussa (province de Tiznit), l'une des plus puissantes du Sud marocain. Le pèlerinage de Sidi Ahmed Ou Moussa attire aujourd'hui encore chaque année plusieurs centaines de milliers de personnes, un événement majeur de la vie religieuse et politique du Maroc. Lors de l'indépendance, les relations entre les chefs de tribus berbères et l'Istiqlal sont conflictuelles. Les leaders indépendantistes, pour la plupart formés dans les universités françaises, sont défenseurs d'une idéologie nationaliste opposée aux particularismes culturels et donc au système tribal berbère. Par ailleurs, en dépit de la réalité de la résistance à l'occupation (le Souss est la dernière zone pacifiée par l'armée française, en 1934), les Berbères sont accusés de collaboration⁴. Ces tensions poussent Moumoulhous à se réfugier en France.

⁴ La réalité sur le terrain est complexe. Cette réputation de collaboration est largement liée à l'instrumentalisation de l'opposition arabo-berbère par le gouvernement colonial. Celui-ci décrète en 1930 le « Dahir berbère » qui attribue aux tribunaux coutumiers berbères (dans les faits manipulés par les autorités françaises) de nouvelles prérogatives. Le dahir berbère est considéré comme un tournant dans les relations avec l'occupant et l'une des justifications de la résistance qui s'achèvera avec l'indépendance (Haddadou., 1997).

Ce riche bourgeois a investi un capital important sur la place. Son premier investissement a été l'achat d'un immeuble dont les locataires étaient exclusivement des Soussis qui lui ont également servi de clientèle et de main-d'œuvre. Cet immeuble et, par la suite, ses boutiques, se sont situés dans le quartier de la place Voltaire, à la limite entre Asnières et Gennevilliers. La place est, aujourd'hui encore, l'épicentre de cette zone commerçante. Le parc immobilier est la fondation d'un patrimoine qui alimente le développement commercial. Moumoulhous a mis en place des ateliers de tissages « réticulaires », dont les ouvriers travaillaient à domicile. Les fournisseurs de tissu étaient des entrepreneurs juifs du Sentier, Sépharades marocains dont une grande partie ont participé au mouvement de fuite des Juifs marocains à l'indépendance. Par la suite, cet entrepreneur a aidé ses employés à acquérir leur propre commerce, dans l'alimentation, le textile ou les bazars ; autant de détaillants dont il est resté le fournisseur exclusif. Moumoulhous a été l'un des acteurs principaux de la mise en place d'un système commerçant fondé sur le monopole de la relation entre le fournisseur et le détaillant sous couvert de paternalisme. Le système Moumoulhous a fait figure de parangon en la matière puisqu'il fournissait à la fois le logement, le local et le stock des produits à vendre. Les pratiques qui ont cours jusqu'à aujourd'hui sont une subsistance moins absolue mais tout aussi contraignante pour les détaillants : les grossistes fournissent l'intégralité du stock et son renouvellement avec de grandes facilités de paiement, en échange d'un consentement tacite à ne pas diversifier son approvisionnement auprès d'autres fournisseurs. Le système de réputation et de parole donnée, mais également le maintien d'une dette permanente contribuent, par le biais d'une violence symbolique, à consolider la position de subordination des détaillants. Aussi, cette situation de monopole entretient-elle le prix élevé des produits fournis. Le manque de rentabilité des commerces de détail renforce davantage la dépendance. Il s'agit là du revers de la médaille d'un système qui, par ailleurs, facilite l'entrée dans un circuit marchand.

Outre ce système paternaliste et ethnique, Moumoulhous est à l'origine du développement d'un créneau commercial qui a assuré le succès de cette place marchande. Les vêtements tissés dans ses ateliers étaient des vêtements maghrébins (Djellabas, Burnous, et surtout, robes de mariage) et donc des produits qui n'étaient non pas destinés à une consommation sur place, mais à la diffusion, voire à la revente, au Maroc. L'offre de produits s'est diversifiée au cours des décennies suivantes : vaisselle, appareils électroniques, mobilier. Ces articles sont de fabrication européenne comme les appareils ménagers. Ils sont aussi acheminés depuis d'autres régions, principalement l'Asie (tissus). On peut distinguer deux catégories de produits : ceux qui sont introuvables sur le marché marocain ou à des tarifs beaucoup plus élevés (électroménager), ceux qui sont courants au Maroc mais dont l'originalité tient à leur provenance (verre à thé, robes). Ces flux de marchandises se sont développés après l'indépendance sous l'effet conjoint de la mise en place d'obstacles à l'importation de la part du nouvel Etat marocain – et donc à la raréfaction de certains produits – et à l'arrivée du Maroc de la vague d'immigration de travail massive des années 1960. L'originalité de l'achalandage de la place Voltaire attire des migrants marocains du Nord de la France, voire de la Belgique et des Pays-Bas qui descendent vers le Maroc pour les congés d'été. Le milieu des années 1950 a donc marqué le début d'une internationalisation des réseaux commerciaux sur la base de cette « économie du cadeau ». Les espaces de ventes, d'approvisionnement et de destination des produits ont commencé à s'affranchir du local.

Pour autant, il serait inexact de présenter cet espace marchand comme exclusivement tourné vers l'exportation. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les premiers établissements étaient essentiellement des commerces alimentaires répondant à une demande immigrée

locale : épicerie, boucheries Hallal, café. Cette dimension s'est enrichie au fil des ans et de nombreux commerces se sont spécialisés dans la vente de produits marocains. Une véritable « économie de la nostalgie » constitue le contrepoint du système décrit plus haut. Elle satisfait une clientèle à la recherche de produits arabes (vaisselles, mobilier). Les mêmes articles peuvent être vendus pour l'un ou l'autre de ces besoins. Il existe par ailleurs des produits venant du Maroc et destinés à cette clientèle. L'une des meilleures illustrations est celle de la vente de cassettes audio et vidéo de musique et films berbères. Boussiphone est une société créée en 1972 distribuant des cassettes audio et des 45 et 33 tours parmi les immigrants vivant en région parisienne. Elle est dirigée par des frères issus des environs de Sidi Ifni (Aït Baamrane) et distribue essentiellement de la musique berbère. Sa situation de quasi-monopole sur ce créneau lui assure une certaine prospérité. Jusqu'à la fin des années 1990, l'absence de média en langue berbère, ou même en arabe s'adressant à cette communauté immigrée est compensée par la diffusion de cette musique traditionnelle. La société dispose de studios d'enregistrement à Agadir et intervient donc comme maison de production. Les groupes de musique sont quasiment tous issus du Sud du Maroc. Boussiphone propose donc le plus important catalogue de musique nord africaine. Le siège de la société est basé à Casablanca et, outre Asnières sur Seine, elle dispose d'une succursale à Bruxelles. Au cours des années 1980, le catalogue s'est progressivement étendu à la vente de cassettes vidéos de clips musicaux, puis de films en langue berbère. Sa filiale Boussivision prend en charge cette partie de son activité.

Cette évolution fut rendue possible par la mise en place d'un réseau de transport dense entre la banlieue parisienne et le sud marocain. La place Voltaire devient, à partir des années 1970, l'un des nœuds de la circulation migratoire franco-marocaine. La première agence de voyage est celle de Chaumont. Créée à la fin des années 1960 par un juif marocain, elle s'adresse directement à une clientèle immigrée. A ses débuts, l'agence utilise les épicerie marocaines comme guichets. Les premières lignes d'autocars acheminent ses clients vers Agadir, via Casablanca. Un autre couloir de circulation sera ouvert par la suite, alimentant l'Est du Maroc (Nador, Oujda). La place Voltaire est desservie par la plupart des grandes compagnies d'autocars officiels vers le Maroc. Nous avons dénombré 14 agences de voyages autour dans le quartier enquêté. Il faut également prendre en considération les allers et venus des fourgons et camionnettes qui effectuent des allers et retours pour transporter des biens. Cette infrastructure de transport permet un acheminement quotidien de personnes et de biens.

L'assise communautaire du système entrepreneurial soussi en fait un espace relativement clos, se résumant globalement à un face-à-face entre la région parisienne et le Sud marocain. Ceci explique la raison pour laquelle cette place marchande, qui fut de première importance entre 1950 et la fin des années 1980, n'a pas conservé son statut lors de la formation des réseaux à dimension européenne décrits par ailleurs.⁵ Nous avons recueilli le témoignage d'un commerçant qui a tenté d'ouvrir de nouvelles pistes marchandes. Ce propriétaire d'un bazar a tenté de diversifier son stock en cherchant à contacter des revendeurs directement à l'étranger. Dans le quartier de la gare du Nord de Bruxelles, il a cherché à passer un accord avec la boutique d'une fabrique de tapis. Toutefois, l'impossibilité de se déplacer, l'absence d'intermédiaires fiables, le manque de temps et la pression de son fournisseur habituel qui menace de couper court à ses facilités de paiement l'ont conduit rapidement à renoncer à cette démarche. Une autre possibilité s'est ouverte pour l'achat de tissu auprès de Pakistanais installés dans les environs de la gare du Nord à Paris. Là encore aucun accord n'aboutit. Selon l'interviewé, la trop faible quantité de tissu qu'il veut acheter

⁵ cf. la contribution à cet atelier d'Alain Tarrus sur *Entre diasporas et errances, une nouvelle forme migratoire nomade : les migrants marocains entrepreneurs transnationaux d'Andalousie à Marseille*.

ne lui permet pas de négocier et rend sa proposition peu attractive. Les contraintes structurelles, le défaut de réseaux de relation dans lequel sont enchâssés les commerçants bride les initiatives isolées.

Pour autant, il serait faux de considérer que la place Voltaire est un système figé d'une autre époque. Des tensions existent avec l'émergence d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs qui entendent mettre fin à la relation paternaliste entre détaillants et fournisseurs. L'arrivée à l'âge de la retraite des premières générations de commerçants ouvre une époque de transition. L'émergence de collectifs et d'associations de commerçants sur les communes d'Asnières et Gennevilliers annoncent, selon nous, une nouvelle période. Reste à voir si cette mobilisation collective débouchera sur un renouveau du système soussi. Le vieillissement de cette population et l'ascension sociale qui permet aux jeunes de se détourner des carrières commerçantes laissent plutôt présager de la fin de ce dispositif.

Les espaces euro-maghrébin et caraïbéen en parallèle : la mise en exergue d'une « méditerranéité » partagée ?

La genèse de ces circuits commerciaux présente des similitudes qui nous permettent d'énoncer une série d'invariants. Trois éléments nous semblent donner sens à cette organisation spatiale commerçante : le contexte historique et politique dans lequel ils prennent forme, les incidences et déterminants géographiques dont ils sont produits et producteurs, les tensions identitaires qui les traversent.

L'inscription historique et politique des circuits marchands

Le structuralisme historique des années 1970 et 1980 a réintroduit le mouvement de l'histoire dans la compréhension des dynamiques migratoires⁶. Cette approche ne laissait cependant que peu de place aux comportements des acteurs considérés comme déterminés par les structures internationales et les relations inégalitaires entre Etats dans le système de production capitaliste. Inversement, le renouveau de l'individualisme méthodologique à la fin des années 1980 a plus ou moins cantonné l'impact des cadres historiques en arrière-plan sans en tenir compte dans la compréhension des comportements des acteurs. La prise en compte conjointe du temps mondial et des comportements d'acteurs montre que les cloisons établies par Fernand Braudel entre le temps long des flux économiques et le temps court des aléas politiques ne sont pas étanches.

Les méditerranées ont été définies par Lacoste comme des configurations géopolitiques spécifiques, des mers intérieures qui sont également les points de jonction entre deux ensembles politiques et culturels. Or le moment charnière dans la formation des zones qui nous intéressent ici est celui de la période des indépendances. Cet épisode de bouleversements sociopolitiques coïncide avec un moment de forte demande de main-d'œuvre des économies industrielles. La congruence entre ces deux phénomènes a généré l'un des plus grands mouvements de personnes de l'histoire. Dans les contextes méditerranéens, la proximité entre ex-colonies et nouvelles puissances post-coloniales a conféré à ces flux une dimension complexe. En effet, la construction des nouveaux Etats s'est accompagnée de répressions autoritaires, provoquant un mouvement d'exil et la formation d'une opposition dans les pays d'accueil. Dans un même temps, la plupart des Etats du Sud ont misé sur un

⁶ Voir, par exemple, les travaux d'Immanuel Wallerstein sur la hiérarchisation du monde en lien avec l'extension spatiale de la dynamique du capitalisme.

développement autocentré par substitution des importations, et donc par l'édification de tarifications douanières protectionnistes, surimposant une segmentation économique à la fracture politique. Par ailleurs, même s'il est courant de réduire les flux migratoires sud-nord à un simple transfert de main-d'œuvre, nous avons mis en lumière que ces mouvements ont induit le déplacement de capitaux massifs comme le montre l'exemple de Moumoulhous ou sous forme de savoir-faire marchand.

Mais, ils s'inscrivent en même temps dans une tradition migratoire et commerciale séculaire, pratiques qui ont assuré l'équilibre socio-économique du Souss depuis le Moyen-Age et la survie d'une partie des paysans haïtiens depuis l'indépendance il y a deux siècles. Ce temps long des flux commerçants explique pourquoi ces systèmes marchands ont atteint une dimension internationale en si peu de temps. Le savoir-faire commercial est converti en « devoir faire » social par un encadrement de normes communautaires, la mobilisation d'un habitus qui régule à la fois les relations marchandes et les relations avec le pays d'origine. Ces systèmes marchands sont donc issus d'une rupture historique tout en s'inscrivant dans le temps long des équilibres économiques.

Dynamiques de systèmes et déploiements spatiaux circum-méditerranéens

Ces systèmes s'inscrivent dans un cadre spatial traversé par de multiples segmentations. La discontinuité économique, d'un bord, est le facteur premier de formation d'une circulation marchande et migratoire. Le différentiel en termes d'opportunités et de niveau salarial entre les marchés du travail a généré d'importants flux de travailleurs. De surcroît, le défaut d'offre de biens lié aux barrières à l'importation a généré l'émergence d'opportunités commerciales. Ces systèmes commerciaux sont donc le produit de circulations qui se sont épanouies de façon dialectique en réaction à l'édification de barrières économiques et politiques : barrières légales à l'importation de biens au Sud et, à partir des années 1970, à l'importation de main-d'œuvre au Nord. Ils se caractérisent par la construction d'une mise en continuité d'espaces segmentés.

Ces dispositifs peuvent globalement être décrits comme un ensemble de places marchandes mises en relation entre elles. A cette circonscription commune, nous incluons les régions d'origine qui servent à la fois de lieu d'investissement, de destination de certains produits, de source de main-d'œuvre et de référent identitaire. Le noyau de cette mise en relation est une circulation migratoire de biens et de personnes. Les commerçants eux-mêmes et les produits commercialisés ne forment qu'une partie de ces flux qui incluent bien d'autres profils de migrants.

Par ailleurs un des traits caractéristiques de cette économie des passes-frontières est qu'elle se déploie à partir de marges urbaines. L'architecture de ces systèmes s'appuie sur des centralités qui ne se confondent pas avec celles du capitalisme multinational. Ils épousent une géographie de la migration ouvrière. Ces places marchandes se situent au sein de quartiers populaires avec une forte population immigrée : Asnières-Gennevilliers, Belsunce à Marseille, la gare du Nord à Bruxelles, Little Haiti, Allapattah à Miami. Dans l'ombre des quartiers d'affaires et de la finance des grandes villes et à proximité des grandes infrastructures de transport international, ces quartiers ouvriers constituent de fait les véritables places stratégiques – fonction d'entrepôts, recrutement informel de main-d'œuvre et marchés de consommation pour l'entrepreneuriat transnational – conférant aux villes concernées leur fonction d'interface méta-régionale.

Le dernier trait commun des situations décrites est celui du déploiement spatial de ces systèmes au cours des années 1990. Cette diffusion s'inscrit dans une période de dérégulation douanière et de forts mouvements migratoires, autant de phénomènes qui ont permis d'ouvrir de nouvelles routes marchandes. Il faut par ailleurs tenir compte de l'émergence de la Chine comme atelier du monde qui a mis en circulation une abondance de produits bon marché. Ce déploiement repose sur une infrastructure de transports toujours plus importante, à un coût moindre.

Ces systèmes naissent donc et s'épanouissent à la faveur d'une configuration spatiale et d'un cadre historique spécifique. La dimension humaine qui anime cette dynamique apporte des éléments de compréhension essentiels à l'évolution de ces systèmes.

Vers de nouvelles configurations identitaires ?

Pour saisir pleinement les enjeux identitaires qui sont à l'œuvre au sein de ces systèmes, il faut les appréhender en terme de tensions. Les activités marchandes entre partenaires ont pu se développer sur un ensemble de normes où l'informalité est compensée par un extrême formalisme des rapports sociaux. Dans un contexte où chacun est clairement identifiable par son appartenance familiale ou clanique, les transactions peuvent se fonder sur une relation de confiance. La réputation est le point d'appui d'une violence diffuse qui permet de garantir la parole donnée mais aussi le respect des hiérarchies entre employeurs et employés, fournisseurs et détaillants. La pierre angulaire de cet édifice est le partage d'une origine commune. Or, ce fonctionnement est mis à mal par une diversification de la composition ethnique. On observe une mise en relation de divers espaces migratoires marchands (chinois, marocains, sénégalais, turcs...) à travers l'établissement de nouvelles filières d'approvisionnement. Chaque système devient un sous-système d'un ensemble commercial migratoire mondial.

L'autre phénomène qui vient perturber cet équilibre est celui de la double appartenance qui se développe avec l'enracinement dans la société d'accueil et l'émergence d'une seconde, voire d'une troisième génération d'entrepreneurs. On observe un changement dans le rapport à la frontière et au pays d'origine. Afin de le comprendre pleinement, il nous faut revenir sur l'importance de la frontière dans la condition de l'émigré-immigré. Du point de vue de la société d'origine et plus particulièrement des villages d'origine, ceux qui sont partis sont en contact avec un étranger qui est perçu comme corrupteur. L'intégration est chargée de la suspicion d'une probable rupture. L'acte migratoire induit donc une dégradation de statut qui maintient celui qui est parti dans une position subordonnée. Cette subordination produit en retour un devoir pour les émigrés de montrer leur attachement au pays d'origine. Les preuves de cet attachement, et notamment les transferts monétaires et les cadeaux sont autant de gages d'allégeance faits pour compenser une dette sociale. La fracture spatiale que constitue la frontière trouve donc son écho dans la fracture identitaire de l'émigré-immigré.

Or, cette fracture spatiale est transformée par le savoir-faire de passeur développé à travers les activités commerciales. Ce savoir-faire devient une compétence valorisable auprès des non-migrants et l'ancrage dans la société d'accueil n'est plus le symptôme d'une corruption mais davantage un atout qu'il convient d'exploiter. C'est parce qu'ils maîtrisent le fonctionnement des sociétés d'accueil et d'origine qu'ils sont capables de mettre en œuvre cette circulation créatrice de richesse. Et ceci est d'autant mieux accepté que ce positionnement accompagne les transformations intrinsèques des zones rurales d'origine : les effets politiques de la décentralisation dans les pays du Sud, la modernisation des systèmes de

production, l'émergence de l'individualisme, la généralisation des images de sociétés occidentales par le biais des médias, en bref, les conséquences de la mondialisation, sont autant de faits qui mettent à mal les présupposés corrupteurs de la modernité. De ce fait, l'affichage de la double appartenance devient possible. Par exemple, la double nationalité, qui devient un moyen pour échapper aux contrôles et à l'insécurité statutaire est un fait de plus en plus répandu et accepté. A travers les entretiens conduits sur ces commerçants, transparaît nettement l'expression d'une double appartenance ici *et* là-bas. Le changement du rapport à l'espace induit par la circulation a de profonds effets identitaires.

Les recherches antérieures montrent que les extensions réticulaires ne se font pas au détriment d'une perte de cohésion interne. Tout d'abord, le système de transaction fondé sur la réputation étant généralisé, cela induit une sorte de transmission de la confiance entre groupes. En outre, on observe de plus en plus une contractualisation des échanges qui compensent les défaillances d'un fonctionnement basé sur la confiance. Faut-il pour autant annoncer la fin de ce modèle de système commercial migratoire ? Rien n'est moins sûr. Les échanges n'ont jamais été aussi abondants, diffusés sur une échelle jamais atteinte. Mais ce modèle est appelé à évoluer. On assiste à l'émergence d'une classe entrepreneuriale qui revendique une double appartenance, trouvant par là une marge de liberté dont elle ne disposait pas dans le modèle antérieur. Ce phénomène ne doit pas être déconnecté de l'évolution du système migratoire global qui se caractérise par l'émergence de diasporas transnationales. La double appartenance, au-delà du simple fait individuel, s'affirme donc comme un projet collectif dont l'impact à long terme sur l'effectivité des circuits commerciaux reste incertain.

Orientation bibliographique

Audebert, Cédric, 2006, *L'insertion socio-spatiale des Haïtiens à Miami*, Paris : L'Harmattan, collection Populations, 300 p.

Battegay, Alain, 2003, *Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée : la place du Pont à Lyon*, Revue européenne des migrations internationales, vol. 19, n° 2, pp. 9-22.

Haddaddou, M.A., 1997, « Nations, langues et stigmatisation sociale au Maghreb », *Peuples méditerranéens*, vol. "Barbarus", "barbar", "berbère". Une stigmatisation deux fois millénaire, n°79, pp. 71-82.

Lacroix, Thomas, 2005, *Les réseaux marocains du développement : géographie du transnational et politiques du territorial*, Paris : Presses de Sciences Po, 257 p.

Ma Mung, *et al.*, 1998, *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*, Rapport de recherche pour le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de la population et des migrations.

Noin, Daniel, 1970, *La population rurale du Maroc*, Paris : Presses universitaires de France.

Ray, Joany, 1938, *Les Marocains en France*. Paris : Librairie du recueil Sirey, coll. centre d'études juridiques, Institut des hautes études marocaines. 406 p.

Simon, Gildas, 1993, “Immigrant entrepreneurs in France”, in Light I. et Parminder B. (dir.), *Immigration and entrepreneurship: culture, capital and ethnic networks*, New Brunswick, NJ : Transaction, pp. 125-139.

Tarrus, Alain, 2002, *La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, éditions Balland, 168 p.